

Université du Québec à Rimouski
Département des sciences infirmières

Cours	Enjeux éthiques et déontologiques en soins infirmiers
Numéro	SSN-140-13
Session	Été 2021
Professeure	Hélène Montreuil

RECUEIL DE TEXTES #1

Les règles de droit fondamentales en santé
La responsabilité civile et la preuve
L'obligation de moyens et l'obligation de résultat
Le consentement libre et éclairé aux soins
L'obligation de renseigner le patient
Le préjudice au patient mais sans faute du professionnel de la santé
Les soins au mineur et l'intérêt du mineur passe avant le désir des parents
Lois et règlements encadrant les professionnels de la santé
Lois et règlements encadrant la profession infirmière

331 pages

12 avril 2021

Table des matières

Note: Une partie des textes du Recueil #1 ont été entièrement écrits par Hélène Montreuil et ne sont pas sujet à l'obtention d'une autorisation de reproduction auprès d'un tiers.

Le Recueil #1 comprend également des textes qui ne sont pas sujet à l'obtention d'une autorisation de reproduction auprès d'un tiers, des articles de journaux qui ne sont pas sujet à l'obtention d'une autorisation de reproduction, des jugements tirés des recueils de jurisprudence ou d'un site Internet public qui ne sont pas sujet à l'obtention d'une autorisation de reproduction auprès d'un tiers et des brochures publiques qui ne sont pas sujet à l'obtention d'une autorisation de reproduction auprès d'un tiers.

Les textes des codes, lois et règlements ne sont pas sujet à l'obtention d'une autorisation de reproduction auprès d'un tiers et sont disponibles gratuitement sur le site des Publications du Québec

1.	Les règles de base en droit de la santé	1001
1.1	La personne physique	1001
1.1.1	Quand devient-on une personne.....	1001
1.1.2	Les droits civils en matière de soins de santé.....	1001
1.1.3	Les droits de l'enfant	1003
1.1.4	Le respect de la réputation et de la vie privée.....	1003
1.2	La capacité des personnes	1004
1.2.1	L'acquisition graduelle de la capacité chez le mineur	1005
1.2.2	L'émancipation	1006
1.2.3	La tutelle.....	1007
1.2.4	Les régimes de protection du majeur	1008
1.2.5	Le mandat de protection.....	1010
1.2.6	Directives médicales anticipées	1011
2.	Le contrat	1012
2.1	Qu'est-ce qu'un contrat	1012
2.2	La formation du contrat	1012
2.2.1	Le consentement.....	1013
2.2.2	La capacité.....	1014
2.2.3	La cause.....	1014
2.2.4	L'objet.....	1015
2.2.5	La forme	1015

III

3.	Deux obligations importantes	1015
3.1	L'obligation conjointe	1015
3.2	L'obligation solidaire	1016
4.	La responsabilité civile	1017
4.1	La responsabilité extracontractuelle	1017
4.2	La responsabilité contractuelle	1018
4.3	Les éléments constitutifs de la responsabilité civile	1019
4.3.1	Le préjudice causé à autrui	1019
4.3.2.1	Le préjudice corporel	1019
4.3.1.2	Le préjudice moral	1020
4.3.1.3	Le préjudice matériel	1020
4.3.2	La faute	1020
4.3.3	Le lien de causalité	1021
4.4	Certains cas particuliers de responsabilité	1022
4.4.1	La responsabilité du fabricant	1022
4.4.2	La responsabilité de l'employeur, une présomption de faute non renversable	1024
4.5	Certains cas d'exonération de responsabilité	1025
4.5.1	La force majeure	1025
4.5.2	La défense dite du bon samaritain	1026
4.5.3	La divulgation du secret commercial	1026
4.5.4	La connaissance du risque par la victime	1027
4.5.5	L'avis d'exonération ou de limitation de responsabilité contractuelle	1027
4.5.6	L'acceptation du risque	1028
4.6	La responsabilité pénale	1028
4.7	La responsabilité professionnelle	1029
5.	La preuve	1030
5.1	Les moyens de preuve	1030
5.1.1	La preuve par écrit	1030
5.1.1.1	Les actes sous seing privé	1031
5.1.1.2	Les autres écrits	1031
5.1.2	La preuve par témoin	1032
5.1.3	La preuve par présomption	1032
5.1.4	La preuve par l'aveu	1033
5.1.5	La présentation d'un élément matériel	1033
5.2	L'admissibilité de la preuve	1033

IV

L'obligation de moyens et l'obligation de résultat par Hélène Montreuil	1121-1123
Le consentement libre et éclairé aux soins par Hélène Montreuil	1131-1134
<i>Le consentement : Guide à l'intention des médecins du Canada</i> par L'Association canadienne de protection médicale, Ottawa, 2006, 23 pages..... Aucune autorisation requise	1141-1157
La formule de consentement pour une chirurgie des yeux au laser Aucune autorisation requise	1161-1175
Les formules de consentement ou d'autorisation Aucune autorisation requise	1181-1183
L'information pour une coloscopie Aucune autorisation requise	1191-1196
L'information pour une gastroscopie..... Aucune autorisation requise	1201-1209
P-38.001 - Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui Aucune autorisation requise	1301-1304
Duhamel c. Sutton, Jugement de la Cour supérieure du Québec du 4 août 2003 sous le numéro 500-05-028807-970 Un médecin qui a satisfait à son devoir d'information, qui a posé un diagnostic juste sur la condition de la patiente et qui a administré selon les règles de l'art un traitement adéquat, n'a pas commis de faute professionnelle engageant sa responsabilité même si la patiente a subi un préjudice. C'est une obligation de moyen et non pas de résultat	1521-1555
Cloutier c. Côté, Jugement de la Cour supérieure du district de Montréal du 19 décembre 2006 sous le numéro 500-05-068718-012 Un médecin peut ne pas avoir commis de faute professionnelle même si une de ses patientes a des problèmes avec ses implants mammaires	1561-1576
Le droit d'un enfant à des soins prime la liberté de religion du parent..... par Hélène Montreuil	1581-1582

V

Hôpital Sainte-Justine c. Stéphanie Giron, Jugement de la supérieure du district de Montréal du 23 mai 2002 sous le numéro 500-05-071781-023	1591-1597
Une ordonnance de soins est rendue pour permettre à des médecins de procéder à une transfusion de sang chez un enfant fille de témoins de Jéhovah	
Encadrement des professions de la santé.....	4001-4025
Code des professions, L.R.Q., chapitre C-26	4101-4170
Loi sur les infirmières et les infirmiers, L.R.Q., chapitre I-8	4201-4206
Loi médicale, L.R.Q., chapitre M-9	4301-4304
Règlement sur les infirmières praticiennes spécialisées, c. M-9, r. 23.1	4401-4410
Règlement sur les infirmières praticiennes spécialisées, c. I-8	4451-4460
Règlement sur les activités de première assistance chirurgicale, c. M-9, r. 1.1	4601-4602
Règlement sur les soins préhospitaliers d'urgence – Article 31, c. M-9, r. 2.1	4631-4634
Loi sur la pharmacie, L.R.Q., chapitre P-10.....	4651-4655
Code de déontologie des infirmières et infirmiers, c. I-8, r. 9	4701-4715